

# Le Devoir

ISSN 0850-5500  
édité par  
GMT Pile à l'heure !

NOUVELLE FORMULE - ÉDITION DU JEUDI PREMIER JUILLET 2021

## Mauvaise nouvelle

Page 2

# SONKO.COM

# Faux bruit



Pages 4&5



## UNE PHRASE POUR MILLE ÉMOTIONS

## « J'ai une mauvaise nouvelle »

Recevoir une nouvelle, qu'elle soit mauvaise ou bonne, effuse des émotions. Les mêmes qui, pour qu'elles soient bouleversantes, dépendent du caractère de la personne et de la portée positive ou négative de la nouvelle. La personne ombrageuse est souvent celle qui en périt.

Un certain temps peut s'écouler avant qu'une personne ne comprenne toute la portée des nouvelles qu'elle a reçues et qu'elle laisse alors libre cours à ses émotions, voire même à ses larmes.

« M'annoncer une mauvaise nouvelle a toujours été une mauvaise idée pour ma famille. C'est ma façon de réagir qui leur fait peur. D'habitude je reste sereine comme si je m'y attendais. Mais croyez-moi, si ma conscience me rappelle les faits, je deviens incontrôlable... A la mort de ma mère, j'ai failli rendre fou mon père à cause de mon comportement... », réagit Fatou Gana Sène, mère de famille résidant aux Parcelles assainies.

Penda Diallo raconte la plus grande mauvaise nouvelle qu'elle a reçue et qui a modifié sa vie. Avec émotion et quelques trémolos de voix, elle revient sur la situation : « Je riaais, car je n'y croyais pas lorsqu'on m'a annoncé la mort de ma copine, celle avec qui j'ai partagé la même table-banc à l'école. Alors que j'avais vu son statut WhatsApp le matin, l'après-midi on

m'annonce sa mort. Non seulement j'étais surprise, mais j'étais dépressive pendant deux mois. J'avais peur de recevoir un coup de fil, mon téléphone je le mettais sous silencieux. En classe, lorsque mon professeur rappelait involontairement son nom, je perdais toute envie de vivre... Y'avait pas pire mauvaise nouvelle », chagrine-t-elle.

La révélation de mauvaises nouvelles provoque une grande variété d'émotions et de réactions. Chacune devra être comprise et analysée. Beaucoup de gens sont capables d'accepter les mauvaises nouvelles et de s'y adapter. « Lorsqu'on m'annonce une mauvaise nouvelle, je pleure avant d'entendre une phrase. Je sens mon corps me lâcher, mes reins vibrer, mon cœur s'accélérer et je me fais beaucoup de scénarios avant même qu'on m'explique en détail de quoi s'agit la mauvaise nouvelle ; ces mêmes réactions, je les ai à chaque fois qu'une chose me terrifie », raconte Ndèye Awa, restauratrice. Très soucieuse, elle dit être chanceuse d'avoir un mari posé qui prend en compte sa fragilité.



Comment annoncer une mauvaise nouvelle ?

Déjà, peut-être par commencer à se mettre à la place de l'autre bien qu'émotionnellement, les hommes diffèrent. Il y a de ces gens qui en effet, ne sont pas méthodiques en matière d'annonce d'une mauvaise nouvelle. Ils l'annoncent cru, sans tournure, ni précaution. Souvent, c'est la manière de l'annoncer qui terrorise le plus. « Bien qu'elle reste une mauvaise nouvelle, il existe des manières de l'annoncer. J'ai toujours trouvé une façon de rassurer d'abord la personne à informer. Peut-être c'est parce que

je suis médecin, mais qu'importe. Il faut, quoique puisse être la taille de la nouvelle, trouver une meilleure façon de l'annoncer en anticipant sur les émotions de l'autre, c'est un acte humain », explique Mohamed Mbaye, trente ans.

Et qu'en est-il de l'annonceur ?

Mohamed Mbaye, comme beaucoup d'autres, reconnaît l'évidence et surtout le poids qu'aura la personne qui annonce la mauvaise nouvelle. Dans « Les interactions sociales » justement, Tasha Rube avance le même point de vue. « Ce n'est jamais de gaîté de cœur que l'on annonce une

mauvaise nouvelle à quelqu'un, mais le dire au mauvais moment ou de la pire des manières pourrait aggraver les choses. Il est donc impératif que vous trouviez la meilleure manière de le faire. Le véritable problème (en dehors du contenu de la nouvelle) c'est qu'il est tout aussi difficile à la personne qui annonce la nouvelle de le faire qu'à celui qui la reçoit. »

Ainsi, il existe effectivement quelques astuces simples à user pour éviter le moins possible de problèmes pour les deux parties dans l'annonce de mauvaise nouvelle.

**Chérifa Sadany Ibou Daba SOW**

## LA CHRONIQUE DÉJANTÉE DE GORGUEZ

# Du T.E.R. mal parti au D.E.E.R

## Les rails de la régression démocratique

Le Déclin économique express régional (D.E.E.R) se mesure à l'aune de la réalisation inopportune d'un

tronçon milliardaire de Train express régional (T.E.R.) avec comme alibi majeur le désengorgement naïvement escompté du trafic routier vers et hors de Dakar, aux risques certains, ce faisant, de dangereusement compromettre l'image de véritable pôle rural que devait incarner Diamniadio, en lieu et place de pharaoniques chantiers trompe-l'œil de pur prestige (!) où l'invasion bétonnière étouffera à jamais la vocation par excellence agro-pastorale de la zone.

En effet, les temps sont encore frais dans les mémoires durant lesquels Bud-Sénégal s'évertuait avec succès à conférer à ces terres agricoles porteuses une marque indélébile de bassin agro-maraîcher de la région de Dakar. Cette expérience, hélas de courte durée (...), paradoxalement menée en plein cycle de sécheresse des années 1970, devait tour à tour inspirer la vision et l'action de nos dirigeants successifs, de Senghor à Macky, dans la poursuite d'une auto-suffisance légumière et fruitière irréversible du Sénégal, localement sous-tendue par des unités industrielles de transformations de ces produits horticoles.

La vocation par excellence agro-pastorale de Diamniadio et environs ne devait-elle dès lors sommer les uns et les autres à faire plus preuve de réalisme et de vision pour lui épargner et le Sénégal en entier un tel sacrilège et hors-sujet manifeste de développement là où le Sine-Saloum se prêtait

comme réceptacle stratégique à l'objectif visé d'un désengorgement voire d'un renversement de la tendance urbano-macrocéphalique dont Dakar est l'épicentre ?

Faute de n'avoir par conséquent vu plus loin que les limites foncières de la région de Dakar qu'il urge du reste de vider de son archi-pléthore démographique, en mettant davantage l'accent sur la conception de pôles ruraux socio-économiquement dynamiques complémentaires, il est aisé de nous projeter vers un proche avenir gros en risques d'un échec lamentable d'une pseudo-décentralisation qui ne fera qu'intensifier le mal-vivre dans cet espace territorial où les démons se réveilleront d'un exorcisme coûteusement charlatanesque dont l'ardoise d'endettement exponentiel devra être remboursée par les générations futures.

Le Sénégal d'aujourd'hui et du futur, si la première alternance de l'an 2000 était entre les mains de bâtisseurs visionnaires, passera inéluctablement par de véritables architectes de son développement socio-économique national homogène de ses sept régions naturelles, sur la base de gouverneurs et de parlementaires locaux souverainement élus au même titre que le président de la République qui ne doit plus jouir de la prérogative de nommer les premiers à ces fonctions au sortir de conseils des ministres de complaisance ! Il appartiendra à

ces exécutifs élus de rendre compte de leurs bilans de gestion régionale devant des parlementaires et autres organes locaux de contrôle. Et le dernier mot restera entre les citoyens habilités à sanctionner leurs mandataires locaux.

**Un état-locomotive à faible force de traction**

C'est ainsi que se présente la composition de notre train national qui depuis toujours peine à respecter les grilles horaires des départs et arrivées à destination d'étapes nouvelles et irréversibles de notre marche républicaine vers le futur. Ne parlons point de transferts de trains dans les limites du temps prescrit pour les nécessités de correspondance sans retard ! Car la maîtrise du temps T sous nos cieux n'est pas dans nos objectifs à court, moyen et long terme ! C'est le pilotage à vue dans tout ce que nous entreprenons, sans en mesurer les impacts d'ordre sanitaire, économique-social, environnemental...

Cette description imagée de l'état de notre...État, qu'inspire le démantèlement du réseau ferroviaire, est pour mesurer la gravité d'une telle action à la base du dépérissement de combien de hameaux et régions jadis économiquement rythmés par les passages de trains et autorails !

Le manque de vision est sans doute passé par là pour ne pas penser à davantage développer le réseau ferroviaire et en arriver même à régionaliser parallèlement son exploitation.

Cette même myopie aura frappé la Sotrac, l'ancêtre de D.D.Dikk, qui avait toutes les dispositions de jouir d'une ramification régionale & interrégionale.

La décomposition, jusqu'à leur liquidation, de la Sotrac (Société des Transports du Cap-Vert) et de la S.N.C.S. (Société nationale des Chemins de Fer du Sénégal) aura donc permis l'ancrage et la propagation du fléau de taxis clandos et autres moyens de transport public urbains sans sécurité aucune.

L'exploitation judicieuse de notre État-locomotive devrait donc prendre en compte l'urgence de son délestage par une décentralisation devant conférer à des entités régionales, départementales et communales, reconfigurées à la baisse, leur plein rôle de locomotives sensées impulser la dynamique locale de développement socio-économique complémentaire.

**Gorguez DIOP**

Email : gorguezdiop@gmail.com



**Le Devoir**  
ISSN 0850-5500  
édité par  
GMT Pile à l'heure

Patte d'Oie Builders  
Immeuble Thales 3e étage  
**+221 33 896 76 03**

**Directeur de publication**

Pathé MBODJE

**Rédaction**

Pathé MBODJE,

Mame Gor NGOM

Charles SENGHOR,

Habib KA

Ndèye Fatou DIONGUE,

Fanny ARDANT

Khadidiatou GUEYE

Sadany SOW

Tidiane SÈNE

**Infographiste**

Alioune Khalil KANE

**Metteur en page**

Laay Gooto

**Web**

medhamo@hotmail.com (Design)

**Administration**

Tchalys

Nd Fatou DIONGUE



## LOI SUR LE TERRORISME



## L'Etat en roue libre après le vote

L'Assemblée nationale a adopté, le 25 juin dernier, deux projets de lois modifiant le Code pénal et le Code de Procédure pénale, qui ont fait d'ailleurs l'objet de plusieurs contestations.

Maintenant que la saisine du Conseil constitutionnel par l'opposition est annoncée contre cette loi, le gouvernement du Sénégal, par son ministère de la Justice, entend apporter quelques précisions.

Une première après un vote de loi pour circonscrire et préciser le sens d'une loi à haute tension.

Selon le ministre de la Justice, Garde des Sceaux Me Malick Sall, «les infractions relatives aux actes de terrorisme existent déjà dans le Code pénal depuis 2007. Elles sont intégrées dans notre législation par la loi n° 2007-01 du 12 février 2007, à travers l'article 279-1», souligne-t-il d'emblée dans sa communication, 72 heures après le vote de la loi.

Poursuivant, il indique que «Ces infractions de droit commun ? limitativement énumérées, étaient déjà considérées comme des actes terroristes lorsqu'elles sont commises intentionnellement en lien avec une entreprise individuelle ou collective et que le but de cette entreprise est de troubler gravement l'ordre public ou le fonctionnement normal des institutions nationales ou internationales, par l'intimidation ou la terreur.»

Appuyant son argumentaire, Me Malick Sall rappelle qu'en 2016, «les députés ont adopté une autre loi modifiant à nouveau le Code pénal, la loi n° 2016-29 du 08 novembre 2016, qui a complété la première énumération, en y incluant trois nouvelles catégories d'infractions liées respectivement aux armes nucléaires, à la cybercriminalité et à la défense nationale.»

Donc à l'en croire, la nouvelle réforme de l'article 279-1 a, par conséquent, «procédé à un toilettage de l'ancienne rédaction dudit article, en décalant son dernier alinéa relatif à l'apologie du terrorisme, pour en faire un article autonome, et en remplaçant les travaux forcés par la réclusion criminelle, conformément à la loi n° 2020-05 du 10 janvier 2020, qui a consacré cette peine de réclusion criminelle.»

Ce qui fait dire au ministre que depuis l'adoption des lois de 2007 et 2016 précédemment citées, aucun individu n'a été poursuivi sur le territoire national pour actes de terrorisme, suite à des manifestations politiques, même accompagnées de violences, destructions ou tout autre dommage contre les personnes ou contre les biens.

«La récente réforme ne saurait donc avoir pour vocation d'élargir le champ des incriminations susceptibles de relever de la qualification d'actes de terrorisme», étaye-t-il.

Fanny ARDANT



### LETTRE AU DEVOIR

#### À propos du projet de loi portant Code pénal dans le processus de mise en vigueur

Je pense que parmi les éléments qui favorisent l'émergence des actes de violence, il ne peut être exclu les conditions qui créent les situations d'humiliation et de désespoir, tout en n'oubliant pas la profanation des croyances sacrées de certains groupes. Je n'ai jamais compris quelles satisfactions on pouvait tirer des insultes et dénigrements des croyances religieuses des autres.

Il y'a des individus fragiles au plan psychologique et qui, confrontés aux dures conditions de l'exil et aux ruptures sociales, finissent par perdre la raison ; ils commettent alors des actes graves en se réclamant de la religion.

Il y'a aussi des individus ou des groupes d'origine locale ou extérieure qui sont manipulés par des États ou de puissantes entreprises qui s'adonnent à la violence dans le but d'affaiblir un autre État ou empêcher l'exploitation des ressources naturelles.

Enfin il y'a des groupes qui profitent de la faiblesse de certains États pour se livrer à des trafics et autres actes criminels.

Cette énumération serait incomplète s'il n'y était pas inclus les égarés des idéologies qui pensent que l'accès au pouvoir d'État pouvait se faire par la voie de la violence. L'histoire a montré cette approche est un fourvoiement qui inflige de terribles souffrances aux peuples. À mon avis, tous ces cas pourraient être traités de manière préventive.

Et pour cela il faudrait des lois certes, mais elles devraient être exemptes de toute considération partisane, ne viser que l'intérêt général et préparées dans la sérénité.

Ces conditions en feraient des textes qui auraient l'adhésion des populations, lesquelles les défendraient avec toute la détermination dont elles sont capables à côté de leurs forces de sécurité, oui : leurs forces de sécurité.

\*\*

J'estime que ce serait une erreur que de consacrer beaucoup de ressources aux moyens de répression, ou comme il est dit plus pudiquement (par euphémisme), de maintien de l'ordre (1). Il vaut mieux éviter les initiatives ou décisions injustifiées ou illégitimes qui peuvent amener les populations à descendre dans la rue pour les contester.

Il serait préférable aussi d'instaurer un climat politique apaisé et pour certains provocateurs de remiser arrogance et mépris dans les combles.

L'instruction civique devrait aussi retrouver la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Il faut surtout veiller à ce que ceux qui incarnent les pouvoirs aient des comportements dignes d'être cités en exemple dans l'éducation de notre jeunesse. Vu ce qui s'est récemment passé à l'assemblée nationale nous sommes bien loin de cet idéal.

L'école a bien entendu une vocation d'éducation mais son rôle premier est l'instruction. Ceci dit, il ne faut jamais perdre de vue que la famille est le cercle fondamental dans lequel les enfants doivent être éduqués.

L'influence de ce qui est vu sur la scène politique a aussi une incidence non négligeable sur la hiérarchie des valeurs qu'un esprit encore malléable pourrait adopter par mimétisme.

Les scènes de violences et de destructions du mois mars ne sont-elles pas quelque part les révélateurs d'un échec de l'éducation (à distinguer de l'instruction) ?

Je cède à la tentation et cite François Rabelais : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Ababacar Sadikhe DIAGNE.

1- Bien entendu il faut reconnaître, sur un autre plan, qu'il est tout à fait légitime que le Sénégal se dote des moyens militaires nécessaires à sa défense compte tenu de la situation dans notre environnement immédiat laquelle est bien inquiétante.



## COMMUNICATION

**Ousmane Sonko cherche chaussure à son pied**

Une communication outrancière plus proche de la parole donneur pour un fonctionnaire exploitant les informations à disposition, une vision manichéenne réductrice à souhait, une offre peu diversifiée bâtie dès l'origine autour du complot, une fixation sur Macky Sall qui occupe injustement la place qui est lui due, Ousmane Sonko n'est pas parti de la matrice fondatrice qu'est sa radiation pour différencier la conquête de la gestion d'une parcelle de pouvoir à élargir en ménageant son image et sa monture : il a galopé trop vite vers des salons de beauté pour se refaire une santé physique et morale qui le fuit désormais.

Ousmane Sonko cherche chaussure pour prendre son pied. La force du massage a dû désarçonner le cavalier servant : Ousmane Sonko est moralement affecté par l'affaire Adjil Sarr et, depuis sa conférence de presse at home du début de l'affaire, en février, sa communication en a pris un coup : lui d'habitude si communicatif est devenu réservé, hésitant, cherchant ses mots, comme il promène les yeux en guise d'approbation ou de secours moral ; lui d'habitude si dogmatique s'est renfermé davantage dans ses certitudes qu'il verse dans un manichéisme que dénoncent les analystes : sa vision en noir et blanc manque de couleurs, celles de la tolérance, de hauteur, celle des intérêts d'un Etat, celle d'un homme d'Etat.

Sur un plan plus personnel, sa fixation sur Macky Sall tourne à la folie. Déjà, le 8 mars dernier, les billets qui ont circulé durant sa diatribe contre le président de la République ont cherché à le ramener à un plus juste équilibre. En vain, apparemment, ce qui atténue son discours dans sa thématique, dans sa symbolique, dans sa déclinaison.

Certes, il bénéficie encore d'un préjugé favorable auprès d'immenses pans des populations sénégalaises revenues de leur penchant pour le pouvoir de la seconde alternance qui épouse bien sa thèse du complot pour une victime qui a tout fait pour se préparer au rôle : sa radiation pour manque de réserve survenue le 29 août 2016 en pleine affaire Sadibou Ndiaye qu'il conduisait a donné naissance à la théorie du complot, à l'injustice d'un pouvoir qui cherche à réduire à néant toute forme de résistance interne, d'où la base fondatrice de sa carrière politique : le syndicaliste exploite les documents à sa disposition et se mue en lanceur d'alerte récompensé par une tribune au Parlement grâce au plus fort reste.

Et là se vérifie l'inconstance du discours non renouvelé avec le tournant 2018-2019 : les ukases contre les anciens présidents connaissent des revirements, le rapprochement avec Me Abdoulaye Wade du parti démocratique sénégalais ne donne la suite escomptée avec la condamnation du patron des Libéraux dès le départ de l'affaire Adjil Sarr ; mais pas la fixation sur la fonction de président, seule station, demeure la seule référence. La stratégie d'approche qui a donné une tribune de choix au Parlement à Ousmane Sonko n'a pas évolué pour adopter une stratégie de gestion et d'amélioration de la parole : il n'a pas su gérer son image pour tomber dans les lupanars et s'est empêtré davantage dans sa thèse première du complot par le premier des Sénégalais qui est injustement à sa place.

La défaite du Rassemblement national de Marine Le Pen et de la République en marche aux dernières élections régionales du 27 juin en France amène à réfléchir sur le système Macky Sall-Emmanuel Macron de l'invité-surprise de la Présidentielle qui semble montrer des signes d'essoufflement.

P. MBODJE

## COMMUNICATION DU LEADER DE PASTEF

**Sonko va en guerre...**

La radiation de la fonction publique et les accusations de viols ont beaucoup impacté sur la communication d'Ousmane Sonko. Va-t-en-guerre pour accrocher et surtout préparer des «guerres» en perspective.

Par Mame Gor NGOM,

Desk central,

Le Devoir

«Il m'a attaqué, je l'ai battu, je l'ai déshabillé», explique Ousmane Sonko aux journalistes qui lui demandaient de revenir sur sa bagarre avec le député de Benno Bokk Yakaar Amadou Mberry Sylla, le 25 juin 2021, à l'Assemblée nationale, lors du vote controversé de la modification de la loi sur le terrorisme. Le leader de Pastef était très à l'aise même s'il soutient qu'il a été obligé de réagir face «à la provocation». Une ligne de conduite assumée. Le champ lexical de la «résistance» de la «guerre» qu'il utilise dans sa communication défensive, souvent offensive. Pourquoi une telle posture ?

Certainement son parcours y est pour beaucoup. Sa radiation de la fonction publique en 2016 l'a radicalisé davantage. Considérant que le pouvoir voulait le «tuer socialement et politiquement», cet ancien Inspecteur des Impôts et des Domaines n'a pas lui non hésité à sortir la «grosse artillerie verbale» contre le président de la République qu'il prend à juste raison pour son bourreau. Une communication qui a fait ses effets sur l'opinion. Des fruits qu'il amasse. Le voilà élu député en 2017. Une sorte de réhabilitation qu'il savoure, tout en continuant à rester inflexible. Entre dénonciations et révélations tous azimuts, il a fini par être considéré comme le seul opposant qui s'oppose réellement. C'est en toute logique, qu'il obtient ses parrainages en 2019 et arrive troisième à la présidentielle du 25 février 2019 derrière Macky Sall et Idrissa Seck. Ce dernier, en rejoignant la mouvance présidentielle en novembre 2021, lui a cédé la place de chef de l'opposition qu'il incarnait d'ailleurs en réalité.

Les accusations de viols, le tournant

Les graves accusations de viols avec violences par Adjil Sarr ont été un tournant de grande importance dans la communication d'Ousmane Sonko. Se radicaliser, y aller sans gants ou périr s'est-il dit. Il a pris le chemin de la radicalité. Avec un discours va-t-en-guerre au point que le régime évoque un «appel à l'insurrection». A la résistance, rétorque Sonko qui convoque la Constitution et le droit pour chaque Sénégalais d'avoir la possibilité de «résister devant l'injustice». Une forme de communication qui lui réussit bien. N'a-t-il pas convaincu tous ces Sénégalais, déterminés à le défendre, au-delà de son cercle de militants ? Pour un homme accusé si gravement, ces soutiens massifs sont sans nul doute dus à une bonne «explication de texte». Un bon timing, comme sa première déclaration nocturne qui préparait les Sénégalais à une éventuelle arrestation, lui qui refusait de répondre à la convocation de la Gendarmerie. Il n'hésite pas à convoquer la presse ou à faire des déclarations sur des sujets qu'il juge importants. Son verbe cru allant jusqu'à révéler ses intimes maux de dos a suscité l'émotion. Une manière bien singulière d'attirer la sympathie et la compassion en lieu et place du dépit contre un homme si surveillé qui fréquente les salons de massage de fortune.

Les images de son arrestation sur le chemin du bureau du juge, la sérénité qu'il dégageait, tout de blanc vêtu au milieu de forces de l'ordre, gros gaillards tout en noir, ont été riches en symboles. Des instants que le leader de Pastef a su utiliser et exploiter à bon escient pour son compte, pour son image... de leader. Une gestion du «temps», de ses



«moments de gloire» impeccable. Les réseaux sociaux aidant. Pas une surprise pour un homme qu'on qualifiait de candidat des réseaux sociaux.

Aujourd'hui, il est sorti renforcer d'une épreuve qui pouvait l'anéantir. Le plus difficile est à venir. Comment faire pour ne pas vendanger tout ce crédit ?

Il est sans doute conscient que l'opinion est si versatile.

Et ses moindres faux pas seront exploités contre lui. Sonko a donc intérêt à éviter de bander... les muscles, éviter si possible les confrontations physiques. Comme à l'Assemblée nationale, l'autre jour.



IBRAHIMA NDIAYE JURISTE-OBSERVATEUR

# «La bagarre entre Sonko et le député Mberry Sylla renvoie une mauvaise image»

C'est avec hargne qu'Ousmane Sonko communique. Et malgré certaines réprobations et ses soucis avec la justice, sa notoriété s'accroît davantage. Son discours reste inchangé. Sa bagarre avec un député de la mouvance présidentielle a remis les projecteurs sur lui. Ibrahim Ndiaye juriste et observateur passe au peigne fin la communication du leader de Pastef et les derniers incidents. La cellule de communication de ce parti n'a pas jugé nécessaire de répondre à nos questions.

Entretien dirigé par  
Chérifa Sadany Ibou  
Daba SOW

**Comment se fait-il qu'Ousmane Sonko soit populaire malgré les charges qui pèsent sur lui ? Certains disent que c'est parce qu'il a bien communiqué sur les faits, d'autres pensent que c'est la confiance des Sénégalais qui a joué à sa faveur. Sous quel angle le voyez-vous ?**

**Ibrahim Ndiaye :**

Déjà, je dirais que tous les politiciens sont populaires, chacun en fonction de son rang et de son grade. Le niveau de popularité d'un politicien ne saurait être mesuré qu'à l'occasion d'élection pour savoir ce qu'il pèse réellement sur l'environnement politique. Nous n'avons pas encore un échantillonnage qui nous permette de mesurer la popularité de chacun d'entre eux.

Concernant M. Sonko, il est évident qu'il y a beaucoup de personnes autour de lui, en qualité de futur candidat ou d'un justifiable qui a été poursuivi à la suite d'une plainte déposée par une jeune femme contre lui ; les uns ont choisi d'être avec lui aveuglément sans savoir ce qu'il en est réellement. Maintenant, quoi que l'on dise, on constate qu'il y a effectivement des partisans à lui qui lui sont fidèles et cela n'est pas rien. Ils ne sont pas partis du néant pour lui être fidèles, très certainement il leur a proposé quelque chose qui a valu cette adhésion donc à sa cause, quels qu'en soient la forme et les tenants et aboutissants. Maintenant, on adhère à un discours, on supporte une personne en fonction de sa propre position, donc ça devient du subjectivisme. Quand il y a une position subjective, la seule façon de mesurer l'impact c'est quand on va à des élections. Aujourd'hui on ne peut pas dire que Sonko pèse ceci ou cela. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il y a un bouillonnement tout autour de lui, cela se traduit par vote qui est réel. Il est évident qu'il va dépasser le niveau où il était aux derniers des élections, en tout cas on le pense.

Par contre, je ne saurais personnellement dire qu'il a convaincu ou pas. Je ne suis pas tout à fait sûr de cela, parce que je n'ai pas en réalité un paramètre d'appréciation fiable qui me permettrait de dire qu'il est à telle ou telle autre position concernant la course vers le pouvoir, vers la représentativité et chef de parti.

**Dans une interview, après s'être battu avec le député Amadou Mberri Sylla, Ousmane Sonko a avoué l'avoir tabassé...est-ce que le fait qu'il confirme publiquement l'avoir battu ne l'expose pas à des poursuites judiciaires ? Déjà que**

**dans l'histoire de viol, il est accusé d'être un homme violent qui aurait même menacé la victime avec une arme. Est-ce les avocats de la partie adverse ne peuvent pas en tirer profit ?**

**Ibrahim Ndiaye :**

Je suis vraiment navré de devoir parler de cet accident car je suis sûr que si les deux protagonistes sont conscients de la blessure qu'ils ont infligée à la civilisation, la sociabilité, à l'État de droit, la démocratie tant vendue par le Sénégal, ces deux belligérants regretteraient profondément cette blessure. Je parle de regret parce qu'il n'y a pas de qualificatif, pour une personne civilisée, censée et qui a l'ambition de diriger un pays, ou qui a un mandat populaire, ça veut dire que quand on est député, on n'est plus n'importe qui, on est la population. La personne qui doit se sublimer pour vendre un comportement, une attitude mais surtout inspirer confiance pour que la population qui a envoyé ce député à l'Assemblée nationale se sente rassurée et bien représentée. Ce que j'ai vu à l'assemblée est une insulte aux peuples. Quand je vois des députés comme dans un ring de boxe, qui après ce qui s'est passé, au lieu de regretter et présenter des excuses au peuple, se pavanent et s'en glorifient, je me sens blessé, et j'ai la nostalgie de ces grands hommes politiques qui, dans le temps, étaient reconnus par leur élégance dans l'accoutrement, dans le discours ferme. Abdoulaye Wade, Boubacar Sall, Abdou Rahim Agne, qui ont défendu le pays et leur parti, avec élégance.

Ces bagarres n'honorent pas le pays et s'il y avait à recommencer, je pense que les deux ne le feraient pas. À partir de là, je dis que ce qui s'est passé n'a absolument rien à voir avec un dossier qui est devant la justice. Les avocats qui défendent vont chercher à tout point de vue à charger la partie adverse pour qu'elle soit fautive. Ils vont procéder par un discours contradictoire pour amener le tribunal à considérer qu'elle n'est pas fautive. Par contre, la présomption de violence ou d'attitude violente a été attribuée, qu'on le veuille ou non, au camp de Sonko depuis ce qui s'est passé en mars : il y a eu des manifestations politiques qui ont émaillé, et quelquefois très douloureusement, le paysage politique au Sénégal. Ce qui s'est passé au mois de mars a été ce qui a pu coûter une étiquette très négative aux auteurs, à cela qui ont appelé à ce que cela arrive. Parce que n'eût été la volonté de ces derniers, on n'assistait pas ce qui on a assisté. En clair, on ne peut pas écarter la notion la violence verbale, physique, de propos discourtois irrespectueux

à cet ensemble d'acteurs ; c'est la raison pour laquelle je dis que la faute est politique.

**Le peuple a-t-il confiance à cette forme de violence qui devient scénique ? Est-ce que le peuple ne préférera pas vivre dans une quiétude sociale quelle que soit par ailleurs la situation dans le pays ?**

Les gens ont peur d'acheter une belle voiture et de la garer devant parce que, à tout moment, des politiciens peuvent passer avec des jeunes brûler la voiture. Les gens règnent dans la terreur depuis mars et cela doit cesser. Ceux qui ont envie de marcher ont le droit de le faire avec l'accompagnement de l'administration territoriale. Je l'ai dit dans une conférence à khombole le 06 de ce mois, que l'administration territoriale doit favoriser les marches parce que la marche n'est rien d'autre que l'expression de ce que la personne a dans son cœur. Vous lui laissez la possibilité de s'exprimer, elle n'aura d'autre choix que de le faire et ensuite de se taire. Maintenant, il faudra s'organiser de manière proactive en déployant des moyens de sécurité pour empêcher toute forme de débordement. On a la gendarmerie, la police et l'armée qu'il faut, on doit déployer le maximum d'hommes pour rendre cette marche possible et annihiler toutes velléités de débordement, de sabotage et de casse. Nous avons cette possibilité, il s'agit maintenant de s'organiser et procéder de manière proactive pour empêcher toute forme de débordement.

**La violence dans le discours des hommes politiques ne peut-elle pas avoir des répercussions sur le comportement des citoyens et surtout dans l'environnement politique ?**

**Ibrahim Ndiaye :**

Concernant la violence, je voudrais dire que le politicien, ce qui l'intéresse, c'est son objectif qu'il vise au moment où il planifie sa stratégie, peu importe l'impact. Que des gens meurent, ce n'est pas son problème. La preuve : vous n'avez jamais vu un politicien accompagner une famille dont l'enfant a été tué. Il se présente une seule fois chez la famille éplorée, puis c'est terminé. Les politiciens trouveront que la violence constitue un vivier car tant que le pays est dans l'instabilité, cela sera bien sûr reproché au pouvoir. Quand celui qui est dans l'opposition n'a pas une alternative crédible à proposer, ce qui l'intéresse, c'est que le pays soit dans une instabilité, c'est une stratégie qui est valable dans tous les pays du monde. Alors, puisque cela s'est passé au mois de mars au Sénégal, ensuite il y a eu cette forme de harcèlement



**Vous avez l'impression que les hommes politiques sont dans l'excès ?**

moral qui consiste à poursuivre les gens sur les réseaux sociaux à les insulter, c'est cela qui fait que les gens ont peur. Et le fait de taire l'opposition va faire que la personne qui a peur bénéficie de leur accord, ce qui est tout à fait faux. L'exploitation de la violence par les politiciens peut constituer un moyen d'engranger une forme davantage dans la dispute concernant l'occupation de l'espace médiatique et politique.

Malheureusement, ils n'ont rien compris. S'ils finissent à faire comprendre à cette population que la seule argumentation possible de leur part, c'est de plonger le pays dans une instabilité, on va leur attribuer la paternité de cette instabilité. Ce qui va leur coller à la peau ; de sorte que au moment de choisir, les gens qui sont épris de paix vont dire : « Tout le monde sauf ceux que n'ont que la violence dans le sang ».

À partir de là, la violence peut effectivement impacter le comportement des incompris dont les jeunes qui sont désœuvrés, qui ont écouté sans une capacité de discernement de faux discours avec le cœur. Je vous donne un exemple : lors du vote de la loi sur le code pénal, des politiciens ont dit que c'est un vote qui va empêcher les Sénégalais d'avoir le droit de manifester alors que c'était tout à fait faux et ceux qui l'ont dit, ceux-là savaient qu'ils étaient en train de mentir aux gens, les mêmes qui leur accordent du crédit. Ils ont fait exprès de passer ce message tout à fait mensonger.

Empêcher de manifester ne peut être fait qu'à travers la Constitution et pour ce faire, il faudra un référendum ou une révision constitutionnelle qui passera de manière indirecte par l'Assemblée nationale. Ce qui a été loin d'être le cas. Il faut comprendre que quel que soit le moyen que le politicien utilisera pour atteindre son objectif, ça devient acceptable pour lui. Nous sommes dans l'empire de Machiavel : la fin va justifier les moyens.

J'aimerais terminer avec ce que j'ai l'habitude de dire à chaque fois que l'occasion de m'adresser à la population se présente. Nous avons hérité ce pays des mains de braves gens qui ont fait de leur possible pour laisser le pays en un seul morceau, avec une administration organisée, avec la notion de la Nation sénégalaise. Nous n'avons pas le droit de poser des actes allant dans le sens de divisionnisme qui ne dit pas son nom mais dont la réalité est palpable, la conséquence incontournable. Nous avons la responsabilité d'améliorer l'acquis, de faire en sorte que les générations futures héritent d'un Sénégal où il sera plus facile de vivre. Nous sommes dans un Sénégal avec un avenir luisant que nous n'avons pas le droit d'hypothéquer juste par ambition politique. Si l'intérêt du peuple est contradictoire à nos propres, nous devons donc le taire pour favoriser ceux du peuple. La notion d'intérêt général doit primer sur nos désirs. À partir de là, je lance un appel à cette population. Il faudrait penser à cette masse constituée de vieilles personnes pour que la paix soit le cheval de bataille à partir duquel nous allons procéder. Refusez la violence, la culture de la terreur ! Il faut militer pour le Sénégal que nous connaissons, avec une stabilité extraordinaire où chacun peut rencontrer l'autre, où, après discussion, on devient l'ami qu'on était et quelles que soient les oppositions. C'est le discours que je voudrais entendre reprendre par tous les Sénégalais épris de paix.

Les politiciens n'ont qu'une seule ambition : accéder au pouvoir ou rester au pouvoir. Pour eux, tous les moyens utilisables et justifiables seront considérés comme normaux, ce qui n'est pas forcément la vérité. Soyons vigilants car nous serons responsables de ce qui arrivera demain.



# Affaire Charles Jackson French (Suite)

**Comme prévu, Vovo Bombyx a réagi à l'extraordinaire histoire de Charles Jackson French.**

Bonjour Grand-frère,

Je ne connaissais pas cette émouvante histoire de l'homme qui a vaincu la mer, Charles Jackson French...

Il a réalisé un exploit surhumain qu'il faut expliquer scientifiquement car il est impossible de rester aussi longtemps dans l'eau sans conséquences importantes pour l'organisme : je pense aux échanges thermiques entre l'eau et lui mais aussi à l'oxygène qui doit alimenter les muscles ; presque tous les muscles sont sollicités lorsque l'on nage (la natation est qualifiée de sport complet). Il y a aussi le rythme cardiaque et donc la sollicitation du muscle cardiaque.

Il y aurait beaucoup de choses à écrire sur cet exploit hors du commun des mortels.

Il faudrait même que les médecins se prononcent après avoir étudié la mor-

phologie de Charles Jackson French.

Au-delà de l'exploit sportif, je crois qu'il faudrait se pencher longtemps sur le « mental d'acier » de Charles Jackson French car sans un tel mental il aurait sombré avec le radeau qu'il tirait vers la vie avec les quinze marins blessés. Le poids du radeau et le poids des marins blessés changent dans l'eau car il y a la poussée d'Archimède, le fameux principe d'Archimède

« Quelle histoire », pour reprendre une expression du Président Mitterrand au lendemain de sa victoire aux élections présidentielles en 1981.

Je vois plusieurs victoires dans cet exploit :

- 1- la victoire d'un homme sur la mer...
- 2- la victoire d'un homme sur lui-même (il est allé au bout de ses forces)
- 3- la victoire éclatante d'un Noir inconnu...

Son histoire devrait être mieux connue et racontée comme l'a fait si bien Le Devoir.

4- la victoire de quinze marins blessés qui ont suivi dans leur douleur chaque geste de leur sauveur au long de huit longues heures...

5- la victoire d'un militaire certainement préparé psychologiquement à affronter le pire...

6- la victoire d'une volonté qui s'est affirmée dans un élément jugé supérieur à l'homme : la mer...

Il porte le nom de Jackson comme ma tante Lovie Jack-

son, épouse de mon oncle maternel, Charles Delgado Freire.

Lovie Ruth Jackson a été la première femme sénégalaise à lancer à la radio sénégalaise l'émission en langue anglaise au début des années soixante...

A chacun son radeau : l'histoire du radeau de la Méduse où se trouvait un certain René Caillé est postérieure au radeau de Charles...

Enfin et la « mère » est là : le 5 septembre me rappelle l'histoire des derniers jours de ma mère, Manouche,

qui s'est éteinte le 6 septembre 2014.

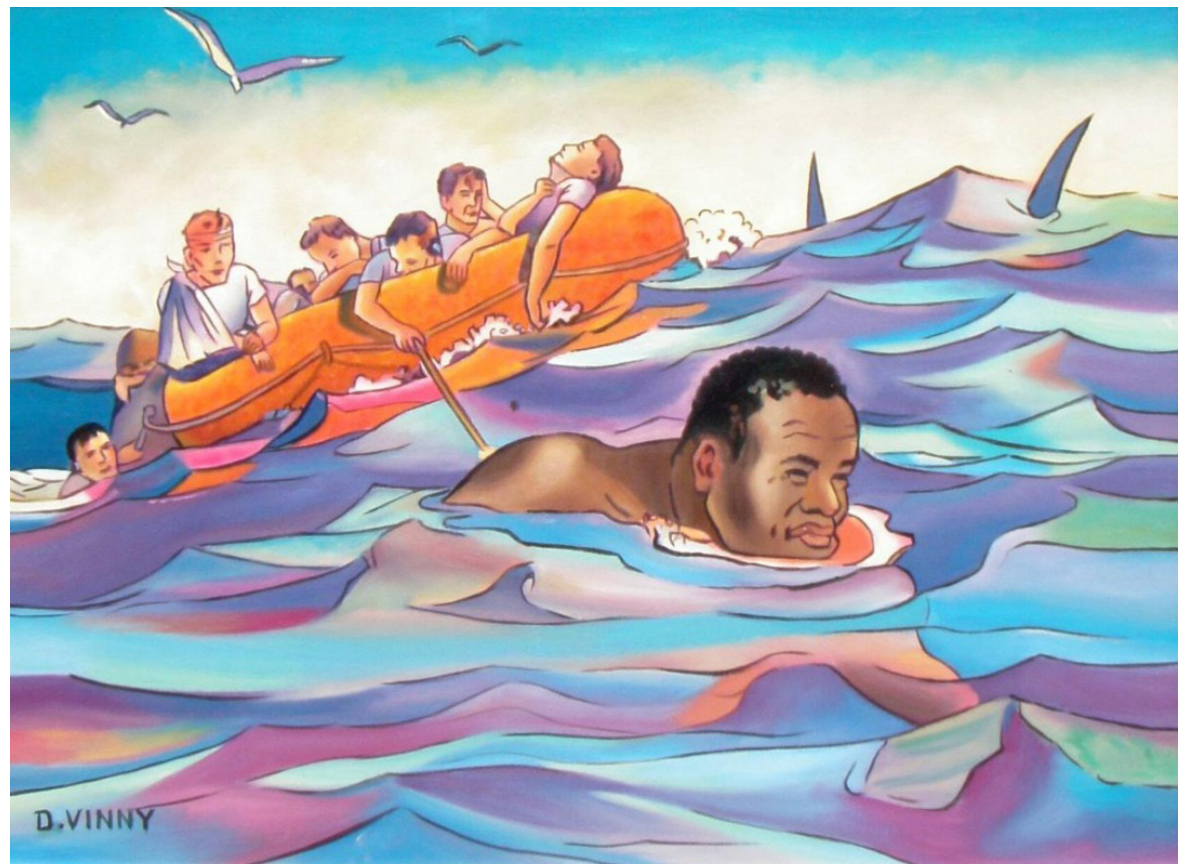
Après avoir déposé sur son front le dernier baiser d'un fils, le 5 septembre 2014, je suis entré dans l'eau, l'eau d'une mer proche, l'eau primordiale, cet après-midi du vendredi 5 septembre 2014, vers 18h....

Il doit sa force à cette mère-là... (quel était son prénom ?)

Charles Jackson French était un « homme relié » ...

Grâces lui soient rendues...

Merci à tous de nous avoir raconté l'histoire de cet homme exceptionnel...



des conditions sensiblement similaires.

Une récente mésaventure racontée en effet par la Radiotélévision belge il y a peine un an renvoie à tous ces miracles de l'histoire, de Bakary II à l'Australien Andrew Wilson qui a survécu à l'océan, ses requins et ses méduses.

Publié le 17 février 2011 à 10h02, RTL Info

« Andrew Wilson revient de loin. Cet Australien de 25 ans vient de survivre à une terrible épreuve. Tombé à l'eau depuis son petit bateau destiné à la pêche de loisir, il n'a eu d'autre choix que d'endurer les rigueurs de l'océan. Le récit incroyable d'un homme qui est allé au-delà de ses limites.

Tout a commencé alors qu'Andrew se trouvait à bord de son petit bateau à moteur. Une déferlante est arrivée droit

sur lui et l'a projeté hors de l'embarcation. Seul en pleine mer, Andrew s'est très vite rendu compte qu'il allait devoir se battre pour survivre. Apercevant les côtes au loin, il s'est mis à nager sans relâche dans une mer qu'il savait infestée de requins et de méduses. Durant plus de six heures et sur une distance de sept kilomètres, Andrew n'a pas lâché prise. Même lorsqu'il a été attaqué par un requin »

## NDLR

### French tient la corde

Charles Jackson French était toueur de navire ; il est le symbole de la sélection naturelle effectuée sur une race qui a survécu aux sévices de la traversée de l'Atlantique et de la vie dans les plantations, prototype de l'Américain-Africain, terme qui s'est substitué au Nègre.

Charles Jackson French était toueur de bateau ; comme tel, le jeu de mots est facile : il tient la corde, les amarres, les cordages. Et c'est là que réside l'exploit en mer : le lien ombilical avec la vie, de la ceinture

au radeau qui a donné la vie à quinze marins blessés.

Il est ainsi compréhensible qu'une fois dans l'eau, le réflexe de la corde lui soit venu à l'esprit. Si la légende a vraisemblablement grossi l'exploit, même si les rares sources marines évaluent sa performance à deux heures minimum, ce qui bat le record de ses éventuelles doublures dont l'espace se réduit à une piscine olympique. L'exemple de Andrew Wilson dans les conditions similaires nous donne toutefois une idée de dix heures pour sept kilomètres parcourus dans

**GMT**  
Pile à l'heure!

**LE DEVOIR**  
nouvelle formule



LASSANA ZANA COULIBALY

**Le chemin de l'honneur a donné Sénéfobougou, l'ancêtre Ndioloffène à Saint-Louis**

Très peu a été écrit sur Lassana Zana Coulibaly, d'une famille issue de la vieille noblesse bambara (bamanan) et pourtant, rien que par la descendance, une page d'histoire entière devrait lui être consacrée, fils qui ont fait l'histoire littéraire du Sénégal et politique de la Fédération du Mali.

Homme de courage et d'honneur, Lassana Zana Coulibaly a combattu pour Sikasso et a dû s'exiler devant la victoire des envahisseurs blancs un Premier mai 1898.

L'histoire de Lassana Zana Coulibaly est en effet celle d'un exil, le même qu'il partage avec d'autres, l'exode hommes, femmes, enfants, vieillards et des sofas ou guerriers.

A Saint-Louis où ils se retrouvent après le Fouta, ils fondent un quartier qui deviendra célèbre : Ndioloffène, alors en langue de chez eux, Sénéfobougou, village des Sénoufo, pour conserver les racines.

L'intellectuel et homme politique Insa aurait pu renseigner sur son géniteur, lui l'homme du mois de janvier (17 janvier 1916-22 janvier 1981). Ou alors Alioune Badara ? Ce fils est écrivain, poète, romancier, épistolier et ancien directeur d'école. Mais, surtout, admiré de Léopold Sédar Senghor.

L'encyclopédie renseigne que Lassana Zana Coulibaly, né vers 1870 à Sikasso et mort le 10

juillet 1970 à Saint-Louis, Sénégal, est un dignitaire sénégalais ; les fils aussi préféreront le Sénégal au Mali, en particulier Insa, ami de Modibo Keïta qu'il refusera pourtant de suivre après l'éclatement de la Fédération du Mali. Quant à Alioune Badara, couvé par Senghor, il s'est laissé bercé par le pincement de la kora en conservant toutefois la nostalgie sénoufo.

Sofa (père du cheval), Coulibaly père participe à la défense de la ville, face à l'armée coloniale française. La ville tombe le 1er mai 1898 aux mains des Français. La prise de Sikasso jette sur le chemin de l'exode hommes, femmes, enfants, vieillards et des sofas ou guerriers, rescapés. Il fait partie de ce nombre, de cette horde guerrière qui, au bout de sa longue marche, arrive dans le nord du Sénégal. Après le Fouta, ils s'installent à Saint-Louis du Sénégal et fondent le quartier Sénéfobougou qui sera dénommé Ndioloffène nord par arrêté municipal en date de 1965. Lassana Zana Coulibaly fait partie des fondateurs de ce quartier bambara (bamanan) de Saint-Louis du Sénégal. Il en fut l'un des dignitaires ou Dougoutigui. Son homologue était El Hadj Mademba Diouf, chef de quartier de Ndioloffène.

Il a servi comme chef d'équipe aux Travaux publics Routes de Saint-Louis. D'une grande piété, il comptait parmi ses amis, les érudits : Serigne Babacar Cissé Balacoss, El Hadj Rawane Ngom Mpal, El Hadj Salif Mbengue, Thierno Ousmane Sy père de Mourchid Ahmed Iyane Sy.

Fort avancé en âge, il cède volontairement ses fonctions de Dougoutigui à Moussa Balla Diarra nommé délégué de quartier par les autorités locales.

**Il meurt le 10 juillet 1970, à Sénéfobougou.**

« Le père mort, les fils lui retournent le champ », dit La Fontaine dans « Le laboureur et ses enfants ».

Une avenue de la ville de Saint-Louis porte son nom ainsi que l'école de Sénéfobougou, le quartier qui l'a vu naître. Insa Coulibaly est le frère aîné de l'écrivain Alioune Badara Coulibaly. Inspecteur de l'enseignement primaire, Insa Coulibaly donna à l'école de son quartier le nom de École Sénéfobougou.

**Insa Coulibaly est né le 17 janvier 1916 à Saint-Louis du Sénégal, au quartier Sénéfobougou.**

Après ses études coraniques chez le grand marabout Babacar Cissé à Balacoss-Sor, il est inscrit en 1925 à l'école française Victor Duval. En 1927, il continue ses études primaires à l'école primaire de Sor où il réussira ses examens pour être admis au Collège Blanchot en 1930.

En 1933, il entre à l'École normale William Ponty de Gorée qu'il quitte en 1936 en étant le major de sa promotion (1re place pour le Sénégal) et obtenant la 2e place pour la Fédération de l'Afrique-Occidentale française (AOF) après Modibo Keïta. À l'école normale William Ponty de Gorée, il aura pour condisciples Modibo Keïta, Hubert Maga, Hamani Diori, entre autres.

Nommé instituteur, il commence sa carrière d'éducateur à l'école de Sor à Saint-Louis. En 1937, il est appelé sous les drapeaux, suit les pelotons 1 et 2. Il est Sergent et sera libéré sur ce grade en 1938, pour reprendre ses fonctions d'enseignant à l'école de Diourbel. Affecté à Pire en 1939, il est mobilisé le 2 septembre 1939 et envoyé au B.A.M.I.C. de Thiès où il a servi comme Sous-Officier-Instituteur spécial. Il était l'adjoint du Lieutenant Pierroz (Mar Diop, ancien maire de Saint-Louis, était de ce peloton).

En 1958, il est nommé directeur de l'école Ndioloffène à Saint-Louis. En 1959, il reçoit un

télégramme de Modibo Keïta, un ancien camarade de promotion de Ponty. Il est nommé Conseiller technique pour la Fédération du Mali.

En janvier 1960, il est nommé directeur de cabinet du président de la Fédération du Mali, Modibo Keïta. Après l'éclatement de la Fédération du Mali, il intègre le corps des Inspecteurs adjoints de l'enseignement. Il sert à l'inspection primaire de Saint-Louis avec M. Bernard. En 1966, il est affecté comme Inspecteur primaire à Louga, puis à Podor, puis de nouveau à Louga. Nommé Inspecteur régional de la Région du Fleuve, il réintègre son ancienne inspection qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 1978.

Il mène parallèlement une vie militante à l'UPS, le parti de Léopold Sédar Senghor. Il a été : Adjoint au Maire de Saint-Louis, Secrétaire général de la Section Sor-est de Saint-Louis, Secrétaire général de la Coordination de Saint-Louis. Il a eu à son actif plusieurs distinctions honorifiques tant nationales qu'internationales.

Cette vie militante auprès de Senghor, Alioune Badara Coulibaly la mènera pleinement, sur le plan moral : ce fils de Lassana né évidemment au quartier Sénéfobougou, dans le faubourg de Sor, a été révélé au public par son ami, le chantre de la négritude Léopold Sédar Senghor, avec qui il a entretenu une longue amitié faite d'échanges culturels fructueux. Il a consacré à ce dernier un recueil intitulé Bon anniversaire, Sédar (1996).

Son premier livre de poésie, Sénéfobougou natal (1969), qui devait être publié en France à Limeray, ne voit pas le jour. Après la signature du contrat et la sortie d'un catalogue, l'éditeur français est introuvable malgré les recherches effectuées en 1970-1974 par l'ambassadeur du Sénégal à Paris, son excellence monsieur André Guillabert, sur instruction du poète président Senghor.

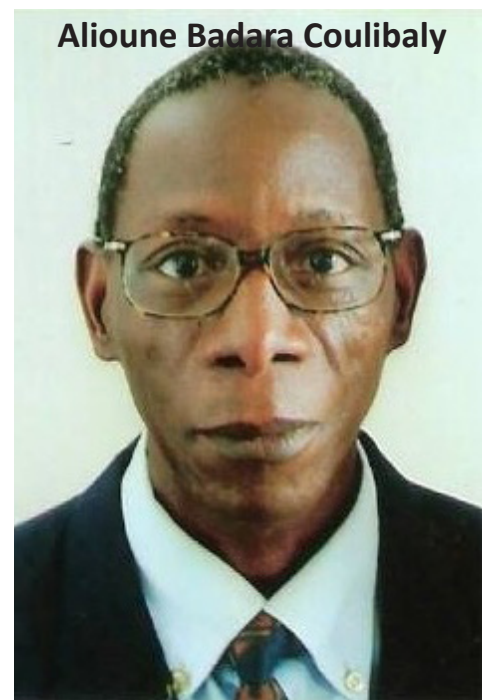
Alioune Badara Coulibaly est titulaire d'une maîtrise en administration scolaire (projet PAES/Université Sherbrooke). Il a été successivement directeur d'école à François Salzman et Soukeyna Konaré (Saint-Louis), laissant derrière lui le souvenir d'un chef d'établissement compétent au commerce facile. Il a aussi été producteur d'émissions culturelles à Radio Dunnyaa de Saint-Louis (6 août 1999-31 août 2004), vacataire au Centre culturel français de Saint-Louis (2001-2003) Institut culturel et linguistique Jean-Mermoz. Ancien Secrétaire général adjoint de l'Alliance franco-sénégalaise de Saint-Louis (2002). Membre correspondant de l'Académie européenne des sciences, des arts et des lettres (AESAL), mars 2011. Membre d'Amnesty International section de Saint-Louis (avril 2011).

Très attaché à ses parents, il perd son père le 10 juillet 1970 et sa mère fort avancée en âge, le 10 juin 1999. Il leur a consacré de multiples poèmes. Il est le frère cadet de l'intellectuel et homme politique Insa Coulibaly. Une solide amitié le lie à l'écrivain Jean Pierre Fauchoix (Longuenesse) et au poète franco-bulgare Athanase Vantchev de Thracy. Il compte comme ami d'enfance et préfacier attiré, le Professeur Banda Fall, section de français de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. En 1996, paraît son premier recueil de poésie, intitulé Bon anniversaire, Sédar. Ce poème de 32 pages est dédié à son mentor, le poète président Senghor. C'est un poème que le chantre de la Négritude avait lu et apprécié qu'Alioune Badara Coulibaly fait paraître aux éditions Xamal de Saint-Louis, lui rendant hommage pour la célébration de ses 90 ans par l'UNESCO.

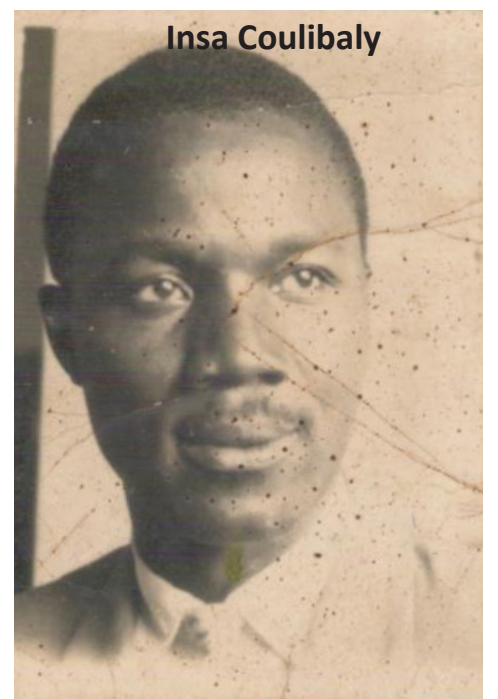
Alioune Badara Coulibaly est membre fondateur et président du Cercle des écrivains et poètes de Saint-Louis (CEPS). Cette structure organise la Fête internationale du Livre de Saint-



Lassana Zana Coulibaly



Alioune Badara Coulibaly



Insa Coulibaly

Louis et le Festival international de poésie de Saint-Louis, en partenariat avec une association française, Colères du Présent, basée à Arras dans le Pas-de-Calais. Il est aussi membre de l'UPF (Union des poètes francophones). Alioune Badara Coulibaly a participé au congrès de l'UPF à Avignon (France) en avril 2007.

Il figure dans l'Anthologie 2007-2008 de l'UPF, l'Anthologie Europoésie 2008 et dans diverses revues culturelles francophones. Il est aussi membre de Poetas del Mundo (Poètes du Monde).

**Alioune Badara Coulibaly**

**Sénéfobougou**

**Si je pouvais te faire**

**Revivre Sénéfobougou**

**Des temps anciens ! Ah !**

**Les couples heureux**

**Dans les cases larges**

**des concessions**

**Sans frontière,**

**La visite des Mânes**

**Quand la terre**

**Se refroidit.**

**Sénéfobougou d'autrefois**

**C'est le djembé gémissant**

**Sous les mains sèches**

**De Diara Thié.**

**Sénéfobougou**

**Des temps anciens**

**C'est Siriki et son balafon,**

**Cheveux en broussaille,**

**Barbe en bataille.**

**Des lames tintent,**

**Des mains habiles dansent**

**Les baguettes endiablées.**

**Sénéfobougou des anciens**

**C'est le serpent qui visite**

**Coumba quand naît un enfant.**

**Sénéfobougou de jadis**

**C'est Diéli Dango**

**Et son tambourin monocorde.**

**Sénéfobougou d'antan**

**C'est la danse du Poro**

**Les soirs de clair de lune.**

**Sénéfobougou d'autrefois**

**C'est la procession du génie**

**Protecteur, le rythme saccadé**

**Du djembé, le sol sonore**

**Assourdi sous des pieds foulants.**

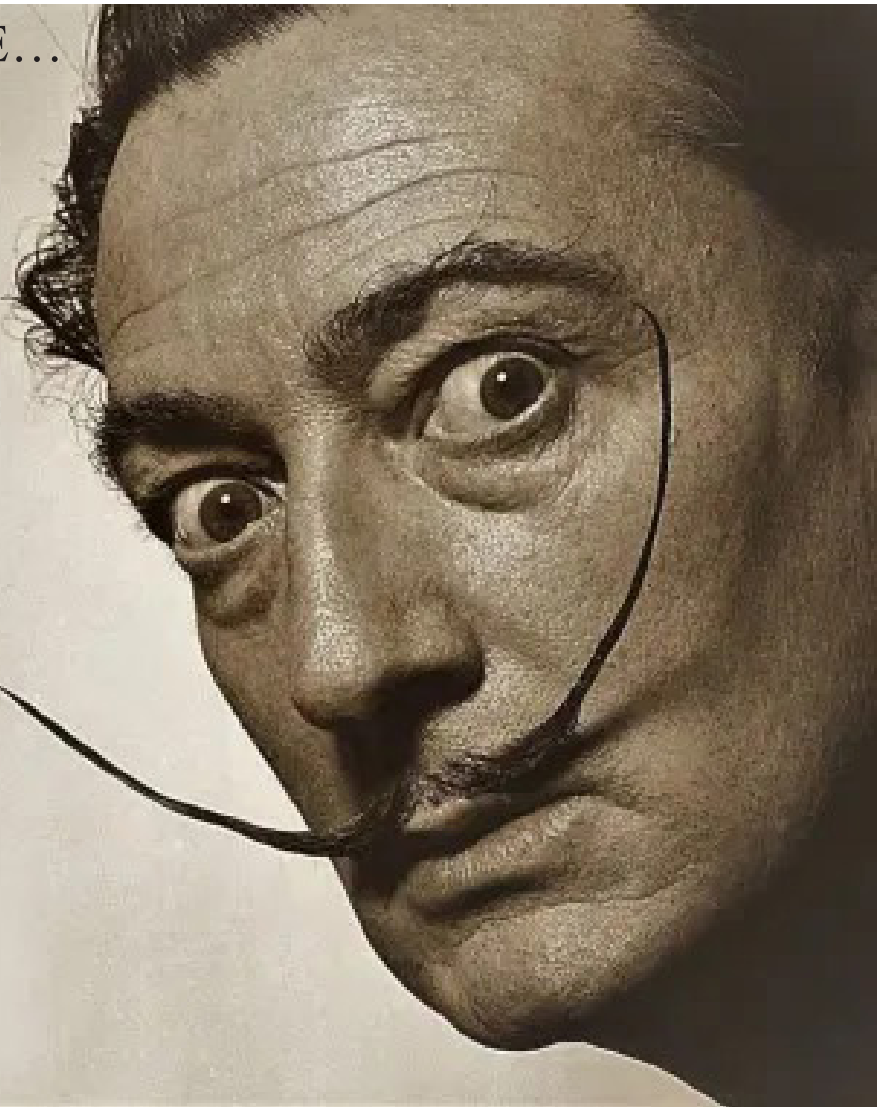
Extrait de :

Chant du soir (1999)



L'ENFANT ET LES CAPRICES DE L'ESPACE...

# Quelle(s) distance(s) l'enfant (le bébé) parcourt-il « dans le ventre de sa mère » ; pour reprendre Salvador Dali ?



« Pour être des parents acceptables » : c'est le titre de l'ouvrage, très connu, du célèbre psychanalyste, Bruno Bettelheim.

L'auteur a pris le temps de nous expliquer quels parents nous devions tenter de devenir.

Au centre de ses réflexions, il a placé l'enfant.

Françoise Dolto, pédiatre et psychanalyste de réputation internationale, a écrit aussi sur les enfants et elle nous a expliqué ce que nous pouvions légitimement ignorer.

La psychanalyse, dans sa démarche, explore l'enfance de l'homme pour y trouver des réponses souvent surprenantes. Bien sûr, la psychanalyse eu ses maîtres : Sigmund Freud, Carl Gustav Jung, Alfred Adler, Otto Rank mais aussi Wilhem Reich et, plus près de nous, le Dr Jacques Marie Lacan et tant d'autres à travers le monde. La psychanalyse a également ses historiens comme Elisabeth Roudinesco qui a écrit une belle et longue histoire de la psychanalyse. Voici pour la science et voilà pour l'histoire...

Nous les avons lus un peu et certainement compris un peu, au sortir de l'adolescence, mais aussi un peu

après, longtemps après, car il nous fallait trouver des « clés explicatives » et souvent « constitutives » de nos rêves projetés à l'extérieur de nous-mêmes...

Dans son exploration de l'inconscient—instance importante dans la structuration psychique—quelques maillons semblent pourtant absents ; nous disons bien « semblent pourtant absents » car cette science est vaste et, pour la connaître, il faut l'étudier, ce que nous n'avons pas eu le temps de faire et je crois qu'il est trop tard ; d'autres que nous pourrions s'y atteler, avec courage et passion.

Une question qui relève de la psychanalyse reste obsédante : la question de l'espace parcouru par l'enfant ; cette question est étonnante aux yeux des spécialistes : pourquoi donc « l'espace parcouru » ?

La question du développement spatial a été traitée par tous les spécialistes mais l'angle sous lequel nous tentons d'analyser « l'espace parcouru » est, cette fois, un angle différent.

Il suffit, pour ce faire, d'observer un enfant qui sait déjà marcher et surtout courir...

L'enfant court beaucoup et longtemps ; à quel âge l'enfant cesse-t-il de courir ?

L'enfant parcourt les espaces à sa disposition, les espaces offerts et il est toujours heureux de le faire et de dépenser son énergie.

A la fin de la journée, après avoir parcouru beaucoup de kilomètres, l'enfant va dormir et se reposer ; il va certainement rêver qu'il est en train de courir à nouveau mais sa course, cette fois, est une course immobile ; en tout cas, nous avons le droit de le penser...

Tous les développements antérieurs qui auraient pu être plus courts, je le concède, visaient simplement et modestement à montrer que la question relative à l'espace parcouru par l'enfant devient vite une question intéressante à poser et à laquelle il convient d'apporter, vite, les bonnes réponses.

De quoi s'agit-il ?

Il faut revenir à la période intra-utérine de l'enfant ; la psychologie transpersonnelle sait mieux le faire que bien des sciences qui relèvent de la psychologie et/ou de la psychanalyse.

A notre avis, la psychologie transpersonnelle, science et surtout démarche plus nouvelle, pousse la réflexion et l'analyse plus loin que la psychanalyse classique.

Il ne s'agit pas, loin de là, d'un avis d'expert ; nous avons appris les rudiments de ces sciences humaines et nous avons pu acquérir des bases de réflexion qui restent à consolider.

A ce stade et pour faire une nouvelle digression, vous me permettrez de reproduire un dialogue célèbre auquel il m'a été donné d'assister, en tant que « téléspectateur » et je crois que je n'étais pas le seul téléspectateur attentif ce jour-là...

Villeurbanne (Lyon) quartier de la Doua, résidence universitaire de Jussieu, année 1974 :

Question du journaliste à l'artiste internationalement connu, Salvador Dali : « Que pensez-vous de la mort de Picasso ? »

Réponse de Salvador Dali : « Le monde était devenu trop petit pour nous deux... ».

Question suivante du journaliste à Salvador Dali : « Quelle est la période de votre vie dont vous vous souvenez le mieux ? »

Réponse immédiate de Salvador Dali : « Ma période intra-utérine » (sic)

Cette réponse donnée au journaliste de la télévision française m'a longtemps intrigué et amusé ; j'ai pensé réellement qu'il y avait un « brin de folie » dans cette phrase étonnante et explosive pour dire le moins...

J'ai réalisé, il y a quelques années, que, finalement, Salvador Dali avait raison et qu'il était en avance sur son temps et sur son siècle.

En effet, en parcourant l'ouvrage de Stanislas Grov sur la psychologie transpersonnelle, cette réponse de l'artiste prenait un tout autre sens, un sens « vrai », un sens profond.

Je reviens à l'enfant et à la « distance parcourue » ...

La question est la suivante : quelle(s) distance(s) l'enfant (le bébé) parcourt-il « dans le ventre de sa mère » pour écrire plus simplement que Salvador Dali ?

Les distances parcourues par les « formes de vie » (elles sont nombreuses) dans cet espace restreint sont courtes et l'enfant, au cours de sa vie au soleil, garde toujours, inconsciemment, le souvenir de ces distances courtes...

Le changement de vie chez l'enfant entraîne un rapport nouveau à l'espace.

L'enfant passe de « l'espace court » à « l'espace long » et il va se mettre à courir dans tous les sens et à parcourir l'espace long dès qu'il aura appris à marcher et surtout à courir.

Cette « révolution » dans l'espace réalisée par l'enfant passe inaperçue aux yeux des profanes et, un jour, la question apparaît dans les consciences et l'explication fuse...

Cette interrogation m'est venue, sur le tard, et je reconnais qu'elle aurait pu ne jamais advenir...

J'ai observé un enfant qui courait, un dimanche, et je me suis interrogé ; j'ai cherché à comprendre et je crois avoir compris.

Je n'oublierai pas d'associer à la « distance parcourue » le « fluide enveloppant », liquide (amniotique) et air, sans oublier le fameux « éther » que la sagesse des doctrines hindoues enseigne patiemment mais sûrement.

L'enfant baigne successivement dans les fluides cités (sont-ils les seuls ?). La « mécanique des fluides » est souvent surprenante...

La suite et toutes les démonstrations qui sont liées à ces « changements d'état » appartiennent, définitivement, à la science et comme nous l'avons appris, la « science progresse » d'évidences sommaires et provisoires en évidences sommaires et provisoires...

Courir n'est pas tout à fait un jeu d'enfant...

Courir, pour un enfant, est une grande respiration...

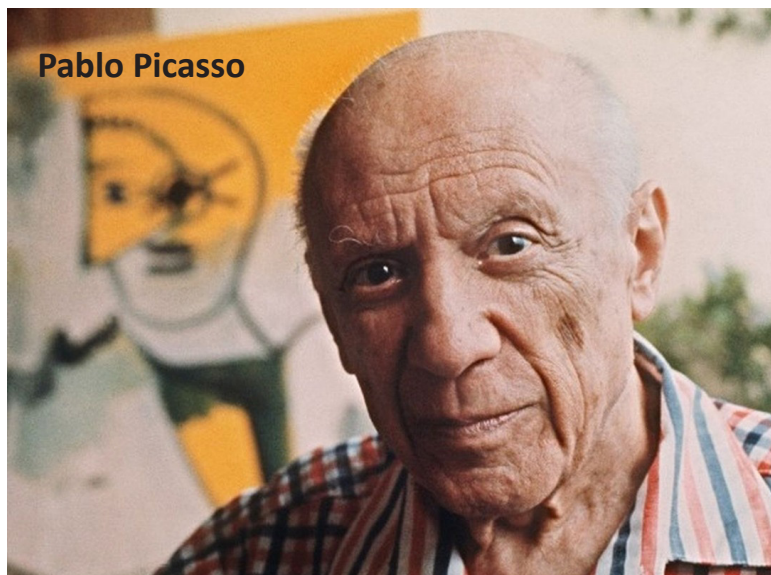
Nager longtemps comme l'a fait le 5 septembre 1942 Charles Jackson French, le « héros des mers », le « Navy sailor », est une réminiscence...

Se jeter à l'eau au crépuscule, le 5 septembre 2014, et nager longtemps comme Charles Jackson French pour « désenrouler » le cordon ombilical, seul signe de relation éternelle entre une mère et son enfant...

Nuit ombilicale ou soleil ombilical : que chaque adulte choisisse entre le jour et la nuit...

Vovo Bombyx

28 juin 2021



Pablo Picasso